



**AVIS PUBLIC**  
**DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Normandin, que le 14 juin 2021, à 20 h, sera tenue une séance publique du Conseil municipal de la ville de Normandin, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, au 1048 rue Saint-Cyrille, et qu'au cours de ladite assemblée, le Conseil statuera sur la demande de dérogation suivante :

- Au 626, rue St-Cyrille : autoriser la reconstruction d'un garage et d'une remise attenante à une distance moindre de la limite avant que celle permise, d'une superficie supérieure à la limite autorisée, la réutilisation des portes existantes d'une hauteur excédant la limite permise et la réutilisation de tôle galvanisée pour la toiture.

AVIS PUBLIC est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de ladite séance du Conseil.

DONNÉ À NORMANDIN CE 19<sup>E</sup> JOUR DE MAI 2021.

Vicky Fortin, adjointe à la direction  
Assistante-greffière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Vicky Fortin, adjointe à la direction et assistante-greffière de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 19 mai 2021, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce 19<sup>e</sup> jour du mois de mai 2021.

Vicky Fortin